

# Baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires :

## La vérité par les chiffres



*Les prix augmentent, l'inflation accélère, la plupart des secteurs vont conclure des accords sur la hausse des salaires, sauf à la Fonction publique (FP) où le pouvoir d'achat des agents baisse inexorablement. Une étude des données de l'Insee le confirme !*

En réponse à l'inflation qui aura frôlé les 3 % en 2021, le gouvernement a annoncé le mois dernier, via la ministre de la FP : 2 points d'indice ajoutés aux minimums de traitement soit environ 7,30 euros nets par mois ! *De quoi ne plus reconnaître Jean-Luc comme l'expliquait déjà le Gorafi en 2016* ([article](#))

Si les plus bas salaires sont une priorité, c'est une mesure générale en trompe-l'œil, puisque **97 % des fonctionnaires ne toucheront rien**. Et surtout, contrairement à ce qu'affirme la ministre, ce n'est pas une amélioration de la situation des bas salaires de la Fonction publique mais une obligation légale due à l'augmentation du SMIC. **L'UNSA Douanes est écœurée par ces mensonges à l'encontre des agents publics et de leur investissement au quotidien.**

### Ainsi, le quinquennat de MACRON se termine par :

- un gel inédit du point d'indice durant toute la mandature ;
- une baisse du niveau des retraites ;
- un tassement des premières grilles indiciaires : aujourd'hui le premier indice de la catégorie C est le même que celui de la catégorie B ;
- un effondrement des amplitudes de carrière (ex : 1,4 aujourd'hui en catégorie C) ;
- la « smicardisation » des plus bas salaires des trois grilles : C, B et bientôt les A.



**L'UNSA Douanes dénonce cette politique destructrice de la Fonction publique.** La pseudo-conférence sur les perspectives salariales lancée par la ministre début juillet ne vise pas une revalorisation des rémunérations. Au contraire, **c'est un prétexte qui pourrait conduire à saborder les grilles indiciaires !** (à lire dans notre tract : [Rémunérations : le gouvernement va-t-il supprimer les grilles indiciaires](#))

### L'UNSA Douanes appelle à la reconquête d'une véritable politique salariale :

- une **négociation salariale** annuelle effective, prévue par le Statut général des fonctionnaires ;
- le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subi depuis 10 ans, par **l'augmentation de la valeur du point d'indice** ;
- **l'indexation** de la valeur du point d'indice sur l'inflation ;
- **le maintien de la valeur unique** du point d'indice pour toute la Fonction publique dans le cadre d'un schéma de grilles unique ;
- **un déroulement de carrière et des débouchés** satisfaisants pour tous les agents, notamment par une refonte des grilles, avec le maintien d'amplitudes de carrière valorisantes et dans des durées acceptables ;
- Le maintien de la **reconnaissance des niveaux de qualifications** exigés lors des recrutements.



Ce gouvernement n'a fait qu'imposer sa volonté, en la maquillant par des conférences qui n'ont eu pour seuls effets que de jouer la montre et endormir les agents. Il ne propose que des mesurette, limitées dans le temps, par quelques primes concédées ici et là, mais sans réel impact sur le pouvoir d'achat et l'attractivité de la Fonction publique. Et surtout, il ne se presse que lorsque les personnels se mobilisent.

**Alors, le 10 mars 2022, jour de mobilisation nationale : Faites-vous entendre !**



# Baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires :

## La vérité par les chiffres



Nous vous proposons des analyses chiffrées des variations constatées, depuis 2011, du pouvoir d'achat des fonctionnaires, du point d'indice et du niveau des pensions (retraites) selon les données proposées par l'Insee, source reconnue par le gouvernement.

Elles illustrent toutes une baisse du pouvoir d'achat :

- - 8,90 % pour le point d'indice ;
- - 4,39 % pour les retraites.

L'écart sera encore plus marqué lorsque tous les chiffres de 2021, année record de l'inflation, seront connus. Et, comme par hasard, le décrochage s'accélère en 2018, soit l'année des premiers effets de la politique de la gouvernance actuelle sur la Fonction publique. Même le RMPP\*, scénario le plus favorable au gouvernement, montre déjà une baisse du pouvoir d'achat d'au moins 2,20% entre 2011 et 2019.

Année	Variation du pouvoir d'achat		Inflation		Ecart	
	%	Base (100)	%	Base (100)	%	Base (100)
2011	2,00%	102,00 €	2,10%	102,10 €	-0,10%	-0,10 €
2012	1,20%	103,22 €	2,00%	104,14 €	-0,80%	-0,92 €
2013	0,10%	103,33 €	0,90%	105,08 €	-0,80%	-1,75 €
2014	0,70%	104,05 €	0,50%	105,60 €	0,20%	-1,55 €
2015	0,60%	104,67 €	0,00%	105,60 €	0,60%	-0,93 €
2016	0,20%	104,88 €	0,20%	105,82 €	0,00%	-0,93 €
2017	1,00%	105,93 €	1,00%	106,87 €	0,00%	-0,94 €
2018	0,60%	106,57 €	1,80%	108,80 €	-1,20%	-2,23 €
2019	1,00%	107,63 €	1,10%	109,99 €	-0,10%	-2,36 €
2020	données non connues		-	-	-	-
<b>total</b>	<b>7,40%</b>		<b>9,60%</b>		<b>-2,20%</b>	

Année	Variation du point d'indice		Inflation		Ecart	
	%	Base (100)	%	Base (100)	%	Base (100)
2011	0,00%	100,00 €	2,10%	102,10 €	-2,10%	-2,10 €
2012	0,00%	100,00 €	2,00%	104,14 €	-2,00%	-4,14 €
2013	0,00%	100,00 €	0,90%	105,08 €	-0,90%	-5,08 €
2014	0,00%	100,00 €	0,50%	105,60 €	-0,50%	-5,60 €
2015	0,00%	100,00 €	0,00%	105,60 €	0,00%	-5,60 €
2016	0,60%	100,60 €	0,20%	105,82 €	0,40%	-5,22 €
2017	0,60%	101,20 €	1,00%	106,87 €	-0,40%	-5,67 €
2018	0,00%	101,20 €	1,80%	108,80 €	-1,80%	-7,59 €
2019	0,00%	101,20 €	1,10%	109,99 €	-1,10%	-8,79 €
2020	0,00%	101,20 €	0,50%	110,54 €	-0,50%	-9,34 €
<b>total</b>	<b>1,20%</b>		<b>10,10%</b>		<b>-8,90%</b>	

(\*le gouvernement raisonne en « rémunération nette moyenne des personnes en place » [RMPP], c'est-à-dire présentes dans l'administration deux années de suite. De fait, c'est le calcul par construction le plus favorable selon les économistes)

Année	Niveau des pensions		Inflation		Ecart	
	%	Base (100)	%	Base (100)	%	Base (100)
2011-2020	5,71%	105,71 €	10,10%	110,10 €	-4,39%	-4,39 €

Ces chiffres montrent incontestablement que la ministre de la Fonction publique nous berne quand elle affirme que les conditions ne sont pas réunies pour une augmentation générale des salaires du public. Ne vous laisser pas voler votre pouvoir d'achat, car dans le même temps les hauts fonctionnaires ont bénéficié de réelles augmentations de rémunération. Il est temps à présent, de réclamer votre dû !

Alors, le 10 mars 2022, jour de mobilisation nationale : Faites-vous entendre !

UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !

